

TOUT SAVOIR SUR Article 27#Bruxelles

Plus d'informations dans votre convention sociale

Distribution des tickets

Public

2 tickets par mois

Membres de leur ménage

1 ticket par mois

3 conditions pour un ticket valable

- Coller **le code-barres** et vérifier que sa validité mensuelle correspond au mois en cours
- Apposer **le cachet** de votre association au dos du ticket
- Accompagné d'**1,25€**, ce ticket est à échanger auprès des lieux culturels pratiquant le tarif Article 27 à Bruxelles et en Wallonie

Points d'attention

- Le ticket **ne peut être vendu** ou utilisé par les travailleur.euses de votre association
- Un ticket non utilisé ne coûte rien, même si un codebarres s'y trouve déjà. **Gardez-le et recollez un codebarres** valable avant de le remettre à quelqu'un
- Le numéro sur le talon nous offre également **une possibilité de contrôle** en cas de tickets frauduleux



Carte accompagnateur·ice

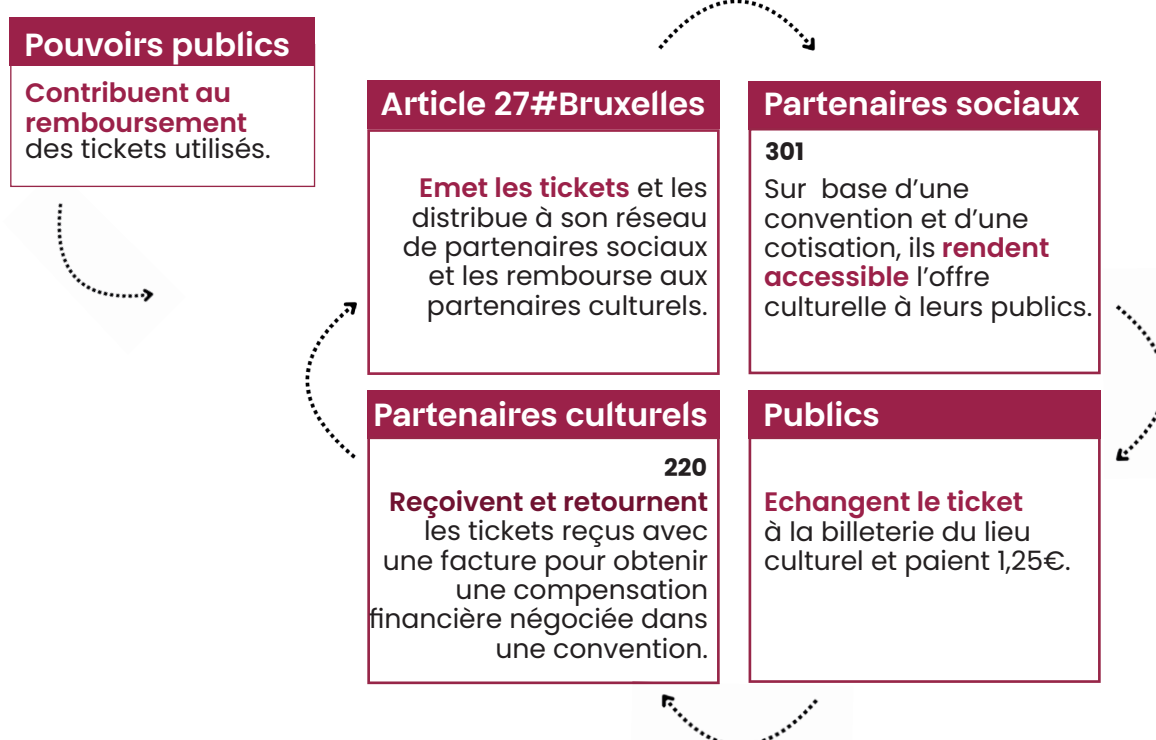


- **Carte au nom de l'association**, permettant un usage par différent·es travailleureuses dans leur cadre professionnel
- **Gratuité** pour un·e travailleureuse social·e accompagnant un groupe
nbr min. de personnes défini dans votre convention

Rôle de la personne relais

- **Relayer** les informations d'Article 27 auprès de ses collègues
- **Diffuser** les informations auprès des publics : tickets, offre culturelle...
- **Accompagner** les publics dans leurs démarches individuelles de choix culturel, de réservations...
- **Organiser** des sorties collectives et/ou développer des projets culturels participatifs
- **Garantir** la collecte des informations (remplir le talon et le fichier excel) pour permettre l'évaluation annuelle

Parcours du ticket



bruxelles.article27.be

02/646 30 28

Aborder l'offre culturelle

AGENDA CULTUREL

• L' AGENDA CULTUREL

Rendez-vous sur notre site Internet pour consulter l'agenda culturel en ligne, vous y trouverez tous les évènements accessibles avec les tickets Article 27. Pensez à vous inscrire à notre newsletter mensuelle !



• LE RÉPERTOIRE CULTUREL

Facilite l'organisation et l'accompagnement des sorties collectives. Il reprend les informations pratiques (adresse, contacts, accessibilité, carte accompagnateur-ice...), une description des lieux culturels partenaires et les dispositifs de rencontres avec les publics.

• LISTE DES LIEUX CULTURELS

Pour les utilisateur-ices des tickets Article 27. Mise à jour annuelle de nos partenaires culturels. Classement par commune, par ordre alphabétique et par discipline artistique. Le public retrouve facilement les contacts de réservation.



• VISITES GUIDÉES AVEC DES GROUPES

Visites guidées, visites hors les murs, ateliers créatifs ou encore jeux parcours sont proposés aux groupes des associations partenaires. Les conditions d'accès à ces activités pédagogiques sont spécifiques en fonction des musées.

• DÉPLIANTS THÉMATIQUES

Pour les utilisateur-ices des tickets Article 27. Nouvelle édition annuelle avec une sélection thématique. Parus : sorties culturelles avec enfants, dans le centre de Bruxelles et gratuites.



• LES RENDEZ VOUS DE LA MÉDIATION

Pour compléter les possibilités d'accompagnement lors de sorties culturelles collectives, des partenaires culturels proposent des actions de médiations (activités créatives, réflexion individuelle et collective...). Elles peuvent la plupart du temps être modulées selon les besoins des groupes.

• ID ADO

Un groupe Facebook : pour échanger avec les partenaires culturels autour de leur offre à destination des ados. Un flyer numérique : pour recevoir des propositions ciblées à partager avec les jeunes.



• PARCOURS RELAX

C'est un parcours culturel composé d'ateliers et de visites, conçu pour des personnes à besoins spécifiques. Ces ateliers dit «de la médiation» facilitent l'accès aux actions de médiation pour les groupes associatifs qui ont peu l'habitude de les vivre.

Animations autour de la culture

Nous développons des animations avec les équipes et avec les publics (enfants et adultes) à l'aide de différents outils (photolangages, ateliers d'écriture et d'expression, dispositifs de créations collectives et individuelles...).

Dans le but de sensibiliser à l'action d'Article 27, d'échanger sur la thématique de l'accès à la culture ou sur la relation que nous entretenons avec elle, d'expliquer notre fonctionnement, de développer des projets culturels.

Projets participatifs

Avec vous, nous pouvons développer un cadre permettant d'inviter les publics à se mettre en projet culturel et citoyen sur un plus long terme. Grâce à différents outils (gestion de dynamique de groupe, support pédagogique, canevas de charte...), nous les invitons à réfléchir et à s'exprimer sur les notions de culture, à découvrir l'offre culturelle, à pratiquer une discipline artistique.

Exemple : le Comité culturel, il s'inscrit durablement au sein de l'association et ses règles, missions, responsabilités sont définies par les membres.

Publications

• PORTRAITS D'ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE

Découvrez les partenaires sociaux et culturels, les artistes ou leurs œuvres et les publics, dans la mise en place d'actions de médiation : partage des savoirs, des expériences de vie, des critères esthétiques...

• RÉSEAU EN RÉFLEXION

Série de publications qui vise à mettre en valeur le travail tissé quotidiennement avec l'ensemble du réseau. Les textes, témoignages, réflexions, illustrations sont réunis pour rendre visible les expériences, les expertises et les synergies engendrées par le travail de médiation culturelle. Thématiques abordées : droit à la culture, enjeux de la médiation culturelle dans la lutte contre la précarité, métier de la médiation, citoyenneté, ...

• LES EXPLORATEUR-ICES DE LA CULTURE

Ce conte vise à sensibiliser les enfants (6-12 ans) à la culture au sens large. Une affiche pédagogique accompagne ce livre. Elle propose différentes activités et animations. Un stage de plusieurs jours peut être co-construit pour explorer ce thème passionnant.

Contribuer au réseau

• RÉSEAU EN ACTION

Une fois par an, lors d'une journée, nous réunissons notre réseau composé de partenaires sociaux, culturels, artistes, publics pour vivre et défendre la médiation culturelle et l'accès à la culture pour toutes. Nous inscrivons les actions culturelles et réflexions dans la lutte contre la précarité et les exclusions à partir de dynamiques différentes : mise en valeur de propositions ou d'expériences de terrain, travail collectif et participatif à partir d'échanges créatifs thématiques.

• SCÈNES OUVERTES

Au sein de notre réseau culturel, diffusions des expressions artistiques et citoyennes issues des projets participatifs que nous menons avec les personnes qui fréquentent vos associations.

L'ÉQUIPE D'ARTICLE 27#BRUXELLES

Direction

Laurence Adam : Directrice

Administration

Antoine Marthus : Coordinateur administratif

Nina Engo : Secrétaire

Annie Mutombo : Aide comptable

Médiation culturelle

Alice Andrietti : Aide sociale

Muriel Bernard : Alphabétisation/FLE - Handicaps

Camille Cloutier : Développement communautaire

Juliette Doeuvre : Formation

Céline Galopin : CPAS

Catherine Gros Lambert : Santé mentale

Valérie Leclercq : Centres d'hébergement

Laetitia Lowie : Enfance - Soutien scolaire

Julie Praet : Jeunesse

prénom.nom@article27.be